

LES TELECOMMUNICATIONS DANS L'ESPACE UEMOA : QUELLE PLACE OCCUPE LE TOGO ?

Dans le cadre de la journée mondiale des télécommunications célébrée le 17 mai, l'Autorité de Réglementation des secteurs de postes et de télécommunications (ART&P) a pris l'initiative, parallèlement à l'organisation d'autres activités, de la présente étude.

Celle-ci vise à comparer le niveau atteint par le Togo par rapport aux autres pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)¹ en matière de réformes et de la libéralisation du secteur, d'accès aux infrastructures et de tarifs.

La présente analyse ne tient généralement pas compte de la Guinée Bissau pour qui les données ne sont pas toujours disponibles.

1. LES REFORMES ET LA LIBERALISATION DU SECTEUR

Le secteur des télécommunications a été partiellement ou totalement libéralisé pour l'ensemble des pays de la zone UEMOA. La libéralisation a été précédée, la plupart du temps, de la mise en place d'organes de régulation à caractère mono ou multisectoriel et de la promulgation de lois sur les télécommunications.

Quatre (4) des huit (8) pays ont procédé à l'ouverture du capital de l'opérateur historique. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Niger et du Sénégal.

Dans l'espace UEMOA, la concurrence est partielle dans certains pays : le segment du téléphone fixe reste soumis au régime de monopole de fait alors que le segment de la téléphonie mobile est ouvert à la concurrence. Toutefois, pour la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, la concurrence est entière sur tous les segments de services.

La situation du nombre d'opérateurs (exploitant effectivement leur licence) pour les réseaux fixe et mobile se présente comme suit :

Erreur ! Liaison incorrecte. Source : « Rapport final : Etude sur les infrastructures TIC en Afrique centrale, de l'Ouest et du nord », e-Africa Commission, mars 2005

2. L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES DES TIC

2.1 L'accès aux infrastructures de base

Que ce soit pour l'accès au téléphone fixe ou au téléphone mobile, le Togo vient après la Côte d'Ivoire et le Sénégal en terme de télédensité (nombre de téléphones pour 100 habitants) avec 1,32 pour le téléphone fixe et 6,7 pour le téléphone mobile en fin 2004.

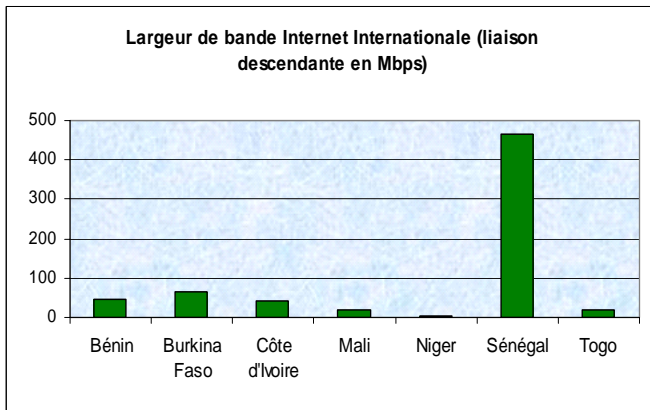
Erreur ! Liaison incorrecte.

Source : WTI-05 de l'UIT (données à fin 2004)

2.2 Les infrastructures larges bandes

2.2.1 Largeur de bande Internet internationale

¹ La zone UEMOA est composée des pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.



Erreur ! Liaison incorrecte. Source des données : WTI-05 de l'UIT

Avec 20 Mbps en liaison descendante, le Togo se retrouve devant le Mali et le Niger au rang des pays disposant d'une plus faible capacité d'accès au nœud mondial Internet. Toutefois, en comparant le débit d'accès au nœud Internet international pour 10 000 habitants, le Togo dépasse le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire.

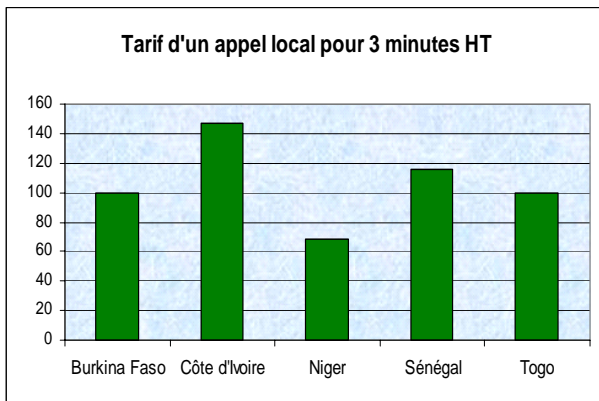
2.2.2 Les réseaux larges bandes

Dans la zone UEMOA, les infrastructures large bande sont très peu développées au niveau national. Seul le Sénégal, et dans une moindre mesure la Côte d'Ivoire et le Togo, disposent d'une infrastructure étendue sur l'ensemble du territoire. Il s'agit principalement de liaisons de transmission en fibre optique².

Au niveau de la sous région, les liaisons inter-Etats en fibre optique Sénégal-Mali et Sénégal-Côte d'Ivoire sont déjà opérationnelles. Les liaisons Togo-Bénin, Bénin-Burkina Faso, Bénin-Niger, Niger-Burkina Faso, Burkina Faso-Togo, Côte d'Ivoire-Mali, Mali-Burkina Faso sont en cours de réalisation.

3. LES TARIFS

3.1. Le téléphone fixe : tarifs pour les abonnés résidentiels³



Erreur ! Liaison incorrecte.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Dans la zone UEMOA, le coût de la communication locale pour 3 minutes varie entre 60 Fcfa et 160 Fcfa HT et les frais d'abonnement mensuel entre 2000 Fcfa et 6000 Fcfa.

Le Togo fait partie des pays où les tarifs restent élevés, derrière la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Toutefois, pour le Sénégal, la redevance mensuelle plus faible compense la hausse légère du prix de la communication.

² Cf. « Rapport final : Etude sur les infrastructures des TIC en Afrique centrale, ouest et nord », e-Africa Commission, mars 2005, p 60

³ Source des données : WTI-05 de l'UIT, données à août 2005

S'agissant des frais d'installation, le Togo est le 2^{ème} pays, derrière le Bénin, où les tarifs sont plus élevés (59 000 Fcfa TTC).

3.2. Téléphonie mobile : abonnés en prépaiement

Les tarifs des communications inter-réseaux dans la zone varient entre 150 Fcfa et 250 Fcfa TTC par minute à l'heure de pointe. Seulement deux opérateurs, notamment Ikatel (Mali) et Alizé (Sénégal) proposent des tarifs inférieurs à cette fourchette. Les tarifs pratiqués par les deux opérateurs du Togo ne sont ni les plus élevés, ni les plus bas de la zone. Toutefois, il faut souligner que le Bénin et le Sénégal ont les tarifs les plus bas.

Erreur ! Liaison incorrecte.

3.3. Tarifs des communications internationales

Les tarifs des communications internationales au Togo sont relativement élevés par rapport à ceux pratiqués par les pays voisins. Les comparaisons effectuées avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal montrent que vers les destinations habituelles (CEDEAO, France, autres pays d'Europe, Canada et USA), les tarifs au Togo sont plus élevés.

Même les tarifs de promotion que Togo Telecom a pratiqué de décembre 2005 au 15 février 2006 sont plus élevés que les tarifs ordinaires de ces 3 pays vers les destinations habituelles ci-dessus indiquées.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Conclusion

Le présent document a été produit afin de permettre une appréciation des avancées réalisées dans le secteur des télécommunications au Togo par rapport aux autres pays de la sous région. Il permet ainsi à chaque acteur du secteur des télécommunications et au public de se rendre compte des efforts déjà fournis et de ceux encore nécessaires pour le développement de ce secteur au Togo.

Dans son rôle de veille du secteur et d'information du public, l'ART&P publiera à l'avenir d'autres études comparatives.